

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2016

Président : François de MAZIÈRES (sauf délibérations n°2016-06-02)

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD (sauf délibérations n°2016-06-16 à 26 – pouvoir à M. Olivier LEBRUN), M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT (sauf délibérations n°2016-06-01 et 02), Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON (sauf délibérations n°2016-06-13 à 26 – pouvoir à Mme Pascale RENAUD), Mme Pascale CHARTON, Mme Frédérique KIBLER, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Dorothée BILGER (sauf délibération n°2016-06-19), M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, Mme Magali LAMIR, M. Didier BLANCHARD, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY, Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT (sauf délibérations n°2016-06-01 et 02 – pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY), M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL (sauf délibération n°2016-06-13), Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE (sauf délibérations n°2016-06-23 à 26), M. Olivier de LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN et Mme Jane-Marie HERMANN,

Absents excusés :

M. Guy-Michel BEROCHÉ a donné pouvoir à Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER,
Mme Amélie GOLKA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,
Mme Florence NAPOLY a donné pouvoir à Mme Laurence AUGERE,
Mme Corinne BEBIN a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER,
M. Jean-Michel ISSAKIDIS a donné pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN,
M. Frédéric BUONO-BLONDEL,
M. Erik LINQUIER,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,
Mme Marie DENAISON,

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 20 juin 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 29 juin 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : Amélioration des points denses de circulation sur Versailles et alentours.

Convention de participation financière pour la réalisation d'une étude de trafic par l'institut VEDECOM.

- M. Pascal THEVENOT, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1111-2 et L.5216-5 ;
Vu Le Code des transports ;
Vu le plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDU) ;
Vu le schéma régional des infrastructures et des transports (SRIT) ;
Vu le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ;
Vu la délibération du Conseil régional N° CP 14-611 du 12 septembre 2014 ;
Vu la délibération n° 2015-12-01 du 1^{er} décembre 2015 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc portant sur un accord-cadre avec l'institut VEDECOM ;
Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
Vu l'avis favorable de la commission déplacements du 17 mai 2016.

- La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a identifié des points durs de circulation sur Versailles nécessitant l'acquisition de données de trafic pour étudier d'éventuelles améliorations, en collaboration avec les services compétents de Versailles et ses partenaires des transports (STIF, transporteurs...).

- L'institut VEDECOM mène actuellement un programme de recherche intitulé Norm-Atis visant à développer une plateforme de données de mobilité sur le territoire à partir des données des smartphones, données fournies par les opérateurs de téléphonie mobile.

Dans ce cadre, VEDECOM a proposé à Versailles Grand Parc de réaliser une étude permettant d'atteindre les objectifs suivants sur son territoire:

- enrichir et actualiser la base de données des flux de circulation et la typologie des véhicules circulant aux heures de pointe en ville,
- étudier plus spécifiquement certains points durs de circulation pour les bus,
- obtenir des données pour expérimenter un premier dispositif de priorité bus,
- mutualiser les coûts de l'étude,
- bénéficier de l'expertise technique de VEDECOM dans les domaines de l'écomobilité et de la gestion des flux en milieu urbain.

Concrètement, il s'agit de mesurer le flux et le type de véhicules passant par le point de comptage (tubes pneumatiques, mesure par onde radar par exemple), d'effectuer à certains carrefours des comptages directionnels (enquêteurs) et de confronter les données obtenues à celles fournies par les opérateurs de téléphonie mobile.

La période de comptage a eu lieu sur 53 stations lors la deuxième quinzaine du mois de mai.

Dans un second temps, cette étude améliorera les travaux de recherches pour réaliser des algorithmes afin de faciliter la recherche de places de parking en milieu urbain.

Cette étude, portée par VEDECOM, s'intègre dans l'accord-cadre sur les mobilités innovantes, signé entre VEDECOM et Versailles Grand Parc en décembre dernier, et répond pleinement aux objectifs de mutualisation des compétences et des moyens entre les partenaires. Elle vise à obtenir une meilleure connaissance de la mobilité des usagers sur le territoire et à envisager des pistes d'amélioration.

Une convention, objet de la présente délibération, a pour but de préciser les engagements réciproques de VEDECOM et de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la réalisation de cette étude et de définir les modalités de financement et d'exécution :

- la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc s'engage à co-financer l'étude à hauteur de 7 450 € HT (8 940 € TTC), soit environ 30% du coût global de l'étude ;
- VEDECOM s'engage à financer les 70 % restants, soit 17 690 € HT (21 228 € TTC).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) de participer au financement de l'étude de comptage portant sur les flux de circulation menée par l'institut VEDECOM sur Versailles et ses alentours, à hauteur de 7 450 € HT, soit 30% du coût global de l'étude ;
- 2) de signer la convention de participation financière corrélative entre l'institut VEDECOM et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 3) d'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer cette convention et tout document s'y rapportant ;
- 4) d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget de Versailles Grand Parc au chapitre 011 «charges à caractère général » ; nature 617 «frais d'études» ; fonction 815 transports urbains.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 74

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de suffrages exprimés : 79 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix
est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés
(1 voix contre de M. Simeoni)

Pour le Président,
Par délégation,



[Handwritten signature in blue ink]

Olivier BERTHELOT

Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016_06_09

Résumé de l'acte : Amélioration des points denses de circulation sur Versailles et alentours. Co...

Date de décision : 27/06/2016

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 8.7. Transports

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 29/06/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20160627-2016_06_09-DE

Pièces jointes :

2016-06-09 - VEDECOM etude trafic.doc.pdf

2016-06-09 annexe.pdf

Historique :

29/06/2016 17:21:27	Reçu	Armelle Salvador
29/06/2016 17:22:34	En cours de transmission	
29/06/2016 17:23:23	Transmis en Préfecture	
29/06/2016 17:25:43	Accusé de réception reçu	

